



1995-2001 : LE DÉSASTREUX BILAN DU FN DANS LES VILLES

Le Front national accède pour la première fois aux responsabilités locales, en 1995, remportant Toulon, Marignane et Orange dans le cadre de triangulaires. En 1997, c'est au tour de Vitrolles de basculer dans l'escarcelle frontiste à la faveur d'une élection partielle. Dans ces quatre villes l'ambition des équipes FN est de bâtir des « laboratoires » en vue d'une stratégie de conquête nationale, et dans lesquelles le FN s'emploie à décliner son programme fondé sur la « préférence nationale ». L'expérience se révélera catastrophique dans le champ des valeurs comme des finances communales.

Mensonges, censures, restrictions tous azimuts... C'est peu dire que les municipalités administrées par le FN ont subi des attaques frontales. Aux manettes dans ces quatre municipalités du Sud-Est, il a laissé derrière lui des villes endettées et démontré son incapacité à construire un projet social et culturel, ne concevant la gestion municipale que par la tension, les divisions, les stigmatisations.

Sur la question de l'exemplarité, trois maires sur quatre ont été condamnés, le dernier est mis en examen : Jean-Marie Le Chevallier (Toulon) a été condamné pour détournement de fonds publics et complicité d'abus de confiance et subornation de témoins, Catherine Mégret (Vitrolles) pour abus de bien social, Daniel Simonperri (Marignane) pour harcèlement moral.

Toulon

En juin 1995, Jean-Marie Le Chevallier, fidèle lieutenant de Jean-Marie Le Pen, conquiert la mairie, succédant à une droite (RPR) aux pratiques clientélistes éprouvées.

Des associations choisies pour leur engagement partisan

L'objectif du nouveau maire : la limitation des coûts de fonctionnement et d'investissements. Sous couvert de réductions budgétaires drastiques, les subventions accordées aux associations diminuent. Des subventions importantes sont accordées à des

associations proches de l'extrême droite, comme le Cercle national des combattants ou Fraternité française, qui comptent parmi les satellites du FN.

La culture sacrifiée, les quartiers délaissés

Il engage une lutte « contre une culture élitiste » et pour une culture provençale (l'affaire de la Fête du Livre de la ville de 1996 où le maire de Toulon a trouvé indésirable la présence de Marek Halter lors de ce salon ou encore lorsqu'il fait raser la sculpture-fontaine contemporaine de l'artiste René Guiffrey – sans en informer l'artiste –, pour y planter... un olivier, « symbole de la civilisation provençale »). De même, au sein de l'exécutif régional, les élus frontistes prennent systématiquement position contre le Fonds régional d'art contemporain (FRAC). Ils s'opposent à toute forme de coopération culturelle avec le bassin méditerranéen.

La politique de la ville est décriée et abandonnée au prétexte qu'elle favoriserait la « déviance sociale », tout comme l'interventionnisme économique, la formation ou le soutien aux entreprises et au tissu associatif.

Une gestion financière désastreuse

À Toulon, les personnes en difficulté pâtissent des effets d'une politique minimaliste. Derrière l'illusion d'une gestion financière rigoureuse, transparaissent des dépenses excessives. L'accroissement des déficits en investissement retarde le développement de la ville. La politique de proximité trouve rapidement ses limites dans une ville en manque de perspectives.

Au fil des mois, la situation se dégrade et le déficit se creuse. Les élus frontistes reviennent peu à peu sur leurs engagements. Dès 1996, la taxe d'habitation connaît une augmentation sensible et la taxe professionnelle est portée au maximum du taux autorisé. Le temps, pour Jean-Marie Le Chevallier, d'annoncer une hausse des impôts de 5,5 %, aussitôt estimée à 7,2 % par le socialiste Christian Goux.



Le maire mis en examen

Époque peu glorieuse de l'histoire de la ville qui se soldera par la mise en examen du premier magistrat et certains de ses adjoints, mettant à bas le fameux slogan « *Mains propres, têtes hautes !* » De surcroît, des querelles intestines viendront perturber la majorité municipale.

Vitrolles

Un contrôle de la pensée

Bruno puis Catherine Mégret se sont succédé à la mairie et ont ouvert une ère glaciaire pour le monde associatif et culturel. Le cinéma local d'art et d'essai a été fermé, et **sa directrice renvoyée**. Elle avait osé diffuser des films qui évoquaient l'homosexualité, suivis d'un débat.

La mairie a également mis en place un « **comité de lecture** », chargé de sélectionner les livres acceptables dans les bibliothèques.

Le « *Sous-marin* », une association de jeunes du centre-ville, a été fermée par la mairie en raison de son hostilité au FN, avec des **arguments fallacieux**. La mairie choisit même de murer le local et est condamnée pour « *effraction et voie de fait* ».

Une ville surendettée

En quelques mois de mandat à Vitrolles, près de 10 % des entreprises ont quitté la ville. La présence du FN a terni l'image de la ville, en particulier auprès des entreprises travaillant à l'export. Les menaces de taxes supplémentaires sur les entreprises ont également nui à l'implantation d'entreprises. Résultat : moins d'emplois pour les Vitrollais.

Condamnation pour préférence nationale

La mairie crée une prime à la naissance de 5 000 francs, attribuée « *aux enfants français nés de parents européens* ». La théorie de la préférence nationale est sanctionnée pénalement. Catherine Mégret a été condamnée à trois mois de prison avec sursis, 100 000 francs d'amende et deux ans d'inéligibilité pour « *discrimination* » et « *incitation à la discrimination* ».

Orange

Pratiques clientélistes

Corruption, clientélisme, atteinte aux services publics et au tissu associatif, absence complète de visibilité politique, dégradation des équipements... Avec Jacques Bompard aux commandes, la situation ne cesse de se dégrader à Orange. Exemple, parmi d'autres, l'expulsion à l'appel du maire frontiste de la conseillère de gauche, Anne-Marie Hautant, par les forces de police, au détour d'un débat d'orientation budgétaire. Le tout sur fond d'insultes et d'invectives à l'adresse des élus de l'opposition. Une habitude dont le maire ne se départira jamais totalement.

Gabégie financière

À l'instar des autres élus frontistes, Bompard annonce que l'assainissement des finances est sa priorité. Sa politique semble se concrétiser par la baisse de la pression fiscale et du prix de l'eau. Mais pour ce résultat, la ville n'assure plus ses missions premières d'entretien du patrimoine et notamment l'entretien des réseaux de distribution de l'eau. Le bilan se traduit par une dégradation immédiate du service public.

En octobre 2011, la Chambre régionale des comptes pointe des irrégularités, en mettant l'accent sur des « *dépenses à caractère familial* » du couple Bompard. En cause, des factures de restaurant, des nuits d'hôtel, des soins de « *vinothérapie, hammam et bain thermal* ».

Sur les affaires immobilières évoquées dans le rapport, le juge d'instruction du tribunal de grande instance d'Avignon a renvoyé, le 6 octobre 2013, Jacques Bompard en correctionnelle pour « *prise illégale d'intérêt* ».

Marignane

Clientélisme et discriminations

Comme dans les autres municipalités frontistes, le maire affiche quatre priorités : « *préférence nationale* », sécurité, baisse des impôts et « *restauration culturelle* ». Côté sécurité, les brigades de nuit, avec des casquettes, rangers et treillis noirs, recrutent dans les milieux proches de l'extrême-droite. Formées par des gros bras maison, elles entretiennent la peur, provoquent les jeunes et multiplient les contrôles au faciès, comme à Vitrolles et Orange.



Finances en berne

Les impôts locaux augmentent. Le rapport de la Chambre régionale des comptes est particulièrement accablant : aucune « *restructuration des services* », « *diminution de l'autofinancement* », « *augmentation importante du poids de la dette* », qui atteint près de 44 millions d'euros, « *trop forte augmentation des charges courantes par rapport aux recettes de fonctionnement* ».

Les charges de fonctionnement courant ne cessent de progresser, pour atteindre près de 9 %, tandis que les dépenses nettes de personnel explosent : 64 % des charges de fonctionnement, en 2003. La CRC fustige également des « *avantages en nature* » concernant les voitures de fonction - 33 véhicules acquis entre 1998 et 2001 -, « *l'attribution d'avantages dans des conditions irrégulières* », notamment des logements de fonction attribués « *à titre gratuit* ».

Corruption !

Daniel Simonpieri écope d'une peine d'un an de prison avec sursis, en 2011 et de cinq années d'inéligibilité, pour harcèlement moral, à l'encontre d'un employé municipal d'origine marocaine. Il est sanctionné également pour favoritisme, fausses factures et emploi fictif. Un conseiller municipal de l'opposition va jusqu'à publier une « *liste d'emplois familiaux* » sur laquelle figurent les noms de dix-sept personnes ayant bénéficié d'embauches et qui se trouvent directement liées à des élus ou à la famille du maire. En 1998, le tribunal administratif se voit à son tour contraint d'intervenir dans une affaire de subvention préférentielle et d'attribution d'un local à l'association Fraternité française.

Creusement des déficits et de l'endettement, hausse des impôts, suppression des financements aux associations culturelles au profit d'organisations proches du FN, politiques discriminatoires, abandon des équipements publics, mise en examen des quatre maires FN dont trois sont condamnés, tel est le véritable bilan de l'extrême droite dans les villes.

Sources :

Comment le FN gère ses villes, Le Monde, 2/07/2009

Ces villes que le FN a gérées, l'Express, 19/06/2009